
Urgent : requête presse

loic.zen-ruffinen@gs-wbf.admin.ch <loic.zen-ruffinen@gs-wbf.admin.ch>
À : anna@aznaour.com

5 juin 2026 à 11:44

Chère Madame,

Merci pour votre patience. Vous trouverez ci-dessous les réponses du président de la Confédération à vos questions. Afin d'éviter les répétitions, les questions 1, 2 et 4 ont été regroupées dans une réponse commune, dans la mesure où leurs contenus sont étroitement liés et se rejoignent.

1. Comment envisagez-vous la mise en œuvre concrète des initiatives adoptées par le Parlement suisse concernant le retour sûr et collectif des Arméniens du Haut-Karabakh ?

2. Le Parlement suisse a appelé à la création d'un forum international pour la paix sur la question du Haut-Karabakh. Quel rôle Berne peut jouer dans ce processus ?

4. Les deux chambres du parlement ont soutenu l'initiative de paix sur le Haut-Karabakh. Pourquoi l'adoption d'une telle décision était-elle importante pour la Suisse ?

La Suisse est en dialogue régulier avec les autorités arméniennes et azerbaïdjanaises. Dans ce cadre, la mise en œuvre de la motion adoptée par le Parlement a été évoquée à plusieurs reprises. À ce stade, les autorités des deux pays ont indiqué qu'elles ne souhaitent pas la tenue d'un tel forum international. Les conditions nécessaires à son organisation ne sont donc pas réunies. Cela ne remet toutefois pas en cause l'engagement de la Suisse en faveur du dialogue et de la recherche de solutions pacifiques.

3. La Suisse est-elle prête à défendre plus activement le droit au retour des Arméniens du Haut-Karabakh et la protection de leur patrimoine culturel sur la scène internationale ?

Dès 2023, la Suisse a appelé à ce que les personnes ayant fui la région du Karabakh puissent, si elles le souhaitent, retourner dans leur région d'origine et à ce que leurs droits soient garantis conformément au droit international. Nous continuons à défendre cette position dans nos échanges internationaux. Parallèlement, nous restons attentifs à la situation et aux besoins des réfugiés en Arménie. C'est pourquoi la Suisse soutient les efforts du gouvernement arménien ayant pour but d'améliorer leur situation sociale et économique, d'abord par une aide humanitaire immédiate, puis dans le cadre du programme de coopération suisse pour le Caucase du Sud.

5. La Suisse est traditionnellement perçue comme un État intermédiaire neutre. Est-ce que Berne peut devenir une plateforme de dialogue direct entre les représentants de l'Azerbaïdjan et les Arméniens du Haut-Karabakh ?

La Suisse est prête à mettre ses bons offices et son expertise au service du processus de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan si les deux parties en expriment le souhait. Elle demeure disponible pour accompagner toute initiative pouvant favoriser le dialogue et contribuer à une paix durable dans la région.

Je vous remercie pour votre intérêt et vous souhaite plein succès dans la préparation de votre article.

Avec mes meilleures salutations,

Loïc Zen Ruffinen

Porte-parole / Social Media Manager

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche **DEFR**

Secrétariat général SG-DEFR
Communication

Palais fédéral Est

3003 Berne

Tel. +41 58 481 79 11

loic.zen-ruffinen@gs-wbf.admin.ch

www.defr.admin.ch

Von: Anna Aznaour <anna@aznaour.com>

Datum: 1. Juni 2026 um 12:12:51 MESZ

An: Wiedmer Urs GS-WBF <urs.wiedmer@gs-wbf.admin.ch>

Betreff: Urgent : requête presse

[Texte des messages précédents masqué]